EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

24 h sur 24: 1-800-561-8273

789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5 Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Hydroxyde de cuivre USAGES DU PRODUIT : Fungicide – Group M

PCP REG. NO.: 16047

N° FS : 16047-12-LPI Révisions à la FS : Les sections 1 et 4 Date de publication : Septembre 2012 Remplace : Avril 2010

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – POISON – Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Peut être fortement irritant ou corrosif pour les yeux. Peut être légèrement irritant pour la peau et, dans de rares cas, causer une sensibilisation de la peau. Peut causer de l'irritation du système respiratoire. L'ingestion d'une grande dose de sels de cuivre peut causer des troubles gastriques. Se laver à grande eau et au savon après manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter de respirer la poussière et la bruine de vaporisation. Les voies de pénétration primaires sont l'inhalation, le contact avec les yeux ou la peau.

Ce produit est une poudre de couleur bleue à bleu-vert avec une odeur caractéristique de cuivre.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiquesPourcentage selon le poidsN° de CASVLE (unités)Hydroxyde de cuivre (sousformedecuivre)50,0020427-59-21 mg/m³Ingrédients inertes50,00

4. PREMIERS SOINS

Ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire à petites

gorgées un verre d'eau, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des

lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour

obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un

centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration

artificielle de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des

conseils sur le traitement.

Note au médecin : Un taux élevé de cuivre dans l'urine est une indication d'exposition excessive au cuivre. Si ingéré, pratiquer un lavage

gastrique avec une solution de ferrocyanure de potassium à 1 %. Des dommages aux muqueuses peuvent être une contre-indication au lavage gastrique. Le contact avec la peau peut causer des démangeaisons, de l'eczéma et rarement

une sensibilisation.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : Non établi Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou pulvérisation (embruns) d'eau

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique de ce produit émettra de l'oxyde de cuivre, de l'eau et d'autres gaz

toxiques et/ou dangereux.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en

circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Si l'eau est utilisée pour combattre le feu ou refroidir les contenants, la retenir avec des digues pour

d'éviter le ruissellement et la contamination des cours d'eau et des égouts municipaux

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Éviter de respirer les poussières. Balayer les matières déversées et les placer dans des contenants pour produits chimiques appropriés pour l'élimination ou la réutilisation. Faire le moins de poussière possible. Vérifier les règlements locaux ou provinciaux pour l'élimination. Laver la surface souillée à l'eau pour éliminer tout résidu.

ATTENTION: Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau ouverts.

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les

vêtements immédiatement si les pesticides entrent à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien

se laver et mettre des vêtements propres.

Entreposer à moins de 45 °C (113 °F). Garder le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien Entreposage:

aéré à l'abri de la lumière directe du soleil. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder loin de la nourriture et de la boisson et des aliments pour animaux. Après un usage partiel du produit, plier et rouler le sac, l'attacher avec une pince et le fermer fermement. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage

ou de l'élimination.

Équipement de protection personnelle : les personnes appliquant ou manipulant le produit doivent porter : un chandail à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques tels que laminés, en caoutchouc butyle, en caoutchouc nitrile ou en néoprène, des chaussures et des chaussettes. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des ÉPP. S'il n'y a pas de directives pour le lavage, employer du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver les ÉPP séparément.

EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Une ventilation par aspiration à la source est recommandée. Mesure d'ingénierie :

Protection respiratoire: Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur

MSHA-NIOSH approuvé contre les pesticides.

Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées. Une douche oculaire devrait Protection des yeux :

être présente dans la zone de travail.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection : chandail à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter

des gants résistant aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA TLV-TWA selon ACGIH

Cuivre* 1 mg/m^3 1 mg/m³

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9

Apparence et odeur : Poudre de couleur bleue à bleu-vert avec une odeur caractéristique de cuivre Solubilité: Émulsionne

Poids spécifique (eau = 1): 0,128 g/ml Masse volumétrique apparente: 128 kg/m³ **pH**: 7 - 10.5

Tension de vapeur (mm): non établie Point d'ébullition : se décompose à 120 °C (248 °F)

Pourcentage de volatilité : non établi Taux d'évaporation : non établi

Remarques: Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre.

Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Conditions à éviter : Températures de plus de 140 °C (284 °F).

Substances incompatibles : Éviter le contact avec les vapeurs d'acide et d'ammoniac et le soufre.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique de ce produit émettra de l'oxyde de cuivre, de l'eau et d'autres gaz toxiques

et/ou dangereux.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat): 943 mg/kg (produit similaire) Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : > 2 000 mg/kg (produit similaire) Irritation des yeux (lapin) : Cause une irritation sévère Irritation cutanée (lapin) : Cause une légère irritation Inhalation CL₅₀ (rat): 1,53 mg/L (4 h) (produit similaire) Sensibilisation cutanée (cobaye): N'est pas un sensibilisant

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit

RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES 12.

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas l'appliquer directement dans l'eau ou dans des zones contentant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage ou de rinçage de l'équipement.

Révisé par : Santé écologiques et Sécurité

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour obtenir l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT: NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE SURFACE

Classification fret transporté par voie de surface É.-U.: INSECTICIDES OU FONGICIDES, INSECTIFUGES OU RÉPULSIFS, NOI OU EXTERMINATEURS DE VERMINE, NOI ; POISON (NMFC 102120 ; CLASSE : 60)

Description IMDG: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (HYDROXYDE DE CUIVRE), 9, UN3077, EMB. III, POLLUANT MARIN.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne.

15. RÉGLEMENTATION			
Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS NFPA HMIS			
	2 Santé1 Inflammabilité0 Instabilité	0 Moindre1 Légère2 Modérée3 Élevée4 Grave	2 Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité I ÉPI
Classement des dangers/signalement SARA/			
Catégorie de danger SARA III	Immédiat <u>O</u> Différé <u>O</u>	Feu Réactif	N Relâchement soudain de la pression N
Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Cuivre (CAS : 7440-50-8) : 5 000 lb SARA, Titre III, section 313 : Cuivre (CAS : 7440-50-8) ± 50 % du poids du produit Inscription au registre RCRA : Non inscrit Proposition 65 de la Californie : Non inscrit			

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS: Les sections 1 et 4 révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

*Sous forme de poussières ou de bruines (CAS : 7440-50-8)

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Loveland Products Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.